

33/LWN/4233"

4233/3745

ALGON®

ALGICIDE LIQUIDE DÉTRUIT LES ALGUES DANS L'EAU DES PISCINES

POUR PISCINES

CONTENU NET 4 LITRES

DOMESTIQUE

NO D'ENR. 12286 L.P.A.

DANGER

CORROSIF

POISON

GARANTIE:

Chlorure n-alkyl (5%C12,60%C14,30%C16,5%C18), diméthyl benzyl ammonium . . . . 5%

Chlorure n-alkyl (68%C12,32%C14), diméthyl éthyl benzyl ammonium . . . . 5%

LIRE L'ÉTIQUETTE AVANT L'EMPLOI

GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS

MURSATT CHEMICALS LIMITED

11 Regalcrest Court

WOODBIDGE, ONT. L4L 8P3

1-800-263-9880

PRÉCAUTIONS

- GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS.
- Dangereux s'il est ingéré.
- Ne pas mélanger à un autre produit chimique.
- Éviter tout contact avec la peau et les yeux.
- Conserver le contenant hermétiquement fermé et entreposer dans un endroit frais et sec.
- Porter des gants en caoutchouc et lunettes en manipulant ce concentré.

ÉLIMINATION: Rincer à fond le contenant avant de le jeter. Ne pas réutiliser le contenant vide.

Recycler, si possible ou éliminer le contenant conformément à la réglementation régionale ou provinciale.

Pour tout renseignement concernant l'élimination des produits non utilisés ou dont on veut se départir, s'adresser au fabricant ou à l'organisme de réglementation provincial. S'adresser également à eux en cas de déversement ainsi que pour le nettoyage des déversements.

PREMIERS SOINS:

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15-20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer à rincer l'oeil. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils de traitement. EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU OU LES VÊTEMENTS: Enlever les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15-20 minutes. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils de traitement. EN CAS D'INGESTION: Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils de traitement. Faire

boire un verre d'eau à petites gorgées si la personne empoisonnée est capable d'avaler. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre anti-poison. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente. Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

**RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES:** Administrer un traitement symptomatique.

**MODE D'EMPLOI:**

1. Pour les eaux qui ne renferment pas d'algues visibles, la dose initiale sera de 100 mL d'ALGON par 10 000 L d'eau de piscine.
2. La dose d'entretien hebdomadaire est de 50 mL d'ALGON par 10 000 L d'eau de piscine.
3. Dans les eaux qui renferment des algues visibles, surchlorer en suivant les instructions sur l'étiquette du produit de surchloration utilisé et attendre au moins 24 heures avant d'ajouter la dose d'entretien hebdomadaire.
4. Dans les eaux renfermant des algues visibles, lorsque la surchloration n'est pas employée, ajouter 200 mL ALGON par 10 000 L d'eau de piscine.
5. NE PAS appliquer quand les nageurs se trouvent dans les environs immédiats (un délai de sécurité de 15 minutes est recommandé).

\*\*\*\*\*

Le présent service de transcription d'étiquettes est offert par l'Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire afin de faciliter la recherche des renseignements qui apparaissent sur les étiquettes. Les renseignements fournis ne remplacent pas les étiquettes officielles en papier. L'ARLA ne fournit pas d'assurance ou de garantie que les renseignements obtenus de ce service sont exacts et courants et, par conséquent, n'assume aucune responsabilité relativement à des pertes résultant, directement ou indirectement, de l'utilisation de ce service.

+) )